



# CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE,  
DES STATISTIQUES ET DES MARCHÉS

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Distr.  
GÉNÉRALE

CEM-CFI(LIV)/1 Rev.1  
30 octobre 2020

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

CINQUANTE-QUATRIÈME SESSION  
Du 9 au 13 novembre 2020  
Session en téléconférence

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'Ordre du jour et organisation des travaux
3. Admission d'observateurs
4. Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché pour 2020
5. Rapport du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets
6. Nouveaux projets et avant-projets
7. Examen des projets et avant-projets en cours
8. Rapport sur les projets et avant-projets achevés
9. Évaluation a posteriori
10. Travaux de politique
11. Programme de travail biennal des Comités pour 2021-2022
12. Élection des Présidents et Vice-présidents pour 2021
13. Dates et lieux des cinquante-cinquième et cinquante-sixième sessions des Comités
14. Autres
15. Recommandations au Conseil international des bois tropicaux
16. Rapport de la session

## **ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

### **Point 1 - Ouverture de la session**

La cinquante-quatrième session des Comités sera conduite conjointement et coprésidée par M<sup>me</sup> Catherine Karr-Colque (États-Unis d'Amérique), Présidente du Comité de l'économie, des statistiques et des marchés (CEM) et du Comité de l'industrie forestière (CFI).

### **Point 2 - Adoption de l'Ordre du jour et organisation des travaux**

[Document CEM-CFI(LIV)/1 Rev.1]

Les Comités pourront examiner l'Ordre du jour provisoire et adopter leur ordre du jour pour la session. En ce qui concerne l'organisation des travaux, il est à noter que le programme des réunions de travail des Comités sera déterminé au terme des consultations d'usage. Les Comités pourront également constituer le(s) habituels groupe(s) de travail informel(s) à composition non limitée pour les assister dans leur examen de questions particulières inscrites à l'ordre du jour. En raison des concertations avec le Groupe consultatif non officiel concernant la logistique de la tenue en téléconférence de la cinquante-sixième session, des informations se rapportant à la manière dont seront traités les points à l'ordre du jour des Comités et à la question de savoir lesquels le seront, seront diffusées lorsque les décisions à cet égard auront été prises communications.

### **Point 3 - Admission d'observateurs**

Les Comités pourront admettre les observateurs qui auront été agréés par le Conseil pour assister à la session en tant que tels.

### **Point 4 - Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché pour 2020**

Suite à des concertations avec le Groupe consultatif sur le commerce (TAG) (qui organise la Discussion sur le marché), ce point sera reporté aux prochaines sessions du Conseil et des Comités qui auront lieu en présentiel. Cette décision a été prise au motif que les représentants du secteur privé au sein du Groupe consultatif sur le commerce qui contribuent à la Discussion sur le marché ne seront pas en mesure d'y participer cette année en raison de l'exigence de devoir composer avec les répercussions de la COVID-19 sur leur activité commerciale. Les concertations avec le TAG se poursuivront afin d'envisager la possibilité d'organiser en 2021 une Discussion sur le marché qui se tiendrait en téléconférence, dans l'éventualité où le Conseil/les Comités se trouveraient toujours à cette époque dans l'impossibilité de se réunir en présentiel.

### **Point 5 - Rapport du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets**

[Document ITTC(LVI)/12]

Le rapport de la cinquante-cinquième réunion du Panel d'experts, qui s'est tenue en distanciel en raison de la COVID-19, est contenu dans le document ITTC(LVI)/12. Le rapport sera présenté au Conseil (au lieu qu'il le soit lors d'une séance conjointe des Comités) au titre des mesures extraordinaires prises pour la tenue en téléconférence de la 56<sup>e</sup> session.

### **Point 6 - Nouveaux projets et avant-projets**

[Document ITTC(LVI)/12]

Les Comités sont invités à prendre connaissance des projets suivants, qui ont été approuvés aux termes de la procédure électronique, assortie d'un délai, de non-objection à leur classement et diffusés aux pays membres en application de la Décision 6(XLIII) du CIBT, suite aux recommandations du cinquante-cinquième Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets émanant de son examen en distanciel des projets en août-septembre 2020, et réunies sous la cote de document ITTC(LVI)/12. Tous les projets classés en Catégorie 1 répertoriés ci-après ont été approuvés dans le cadre de la procédure susmentionnée.

## Cinquante-cinquième Panel d'experts

<b>Comité de l'économie, des statistiques et des marchés</b>		
NUMÉRO DE PROJET/D'AVANT-PROJET	INTITULÉ	PAYS SOUMIS-SIONNAIRE
PD 878/18 Rev.2 (M)	Appui à la certification des plantations domaniales de teck de l'Office national du bois (ONAB) au Bénin	Bénin
PD 913/20 Rev.1 (M)	Renforcement du suivi des forêts et extension de la couverture du système de traçabilité au Panama	Panama

<b>Comité de l'industrie forestière</b>		
NUMÉRO DE PROJET/D'AVANT-PROJET	INTITULÉ	PAYS SOUMIS-SIONNAIRE
PPD 195/19 Rev.2 (I)	Avant-projet d'étude de faisabilité de transformation et de valorisation du bois au Togo	Togo
PD 912/20 Rev.1 (I)	Renforcement de la gestion technique et commerciale de la filière forêt-bois péruvienne	Pérou

### **Point 7 - Examen des projets et avant-projets en cours**

[Document CEM-CFI(LIV)/2 Rev.1]

Poursuivant la rationalisation de ses travaux, et en accord avec les termes de la section VI de l'annexe A à la Décision 4(XXV) du CIBT, les Comités ont demandé que la communication des rapports et les débats de la session soient limités aux projets et avant-projets qui:

- rencontrent des problèmes de mise en œuvre;
- nécessitent un financement supplémentaire;
- nécessitent une prolongation de six mois ou plus à leur durée initialement prévue; ou
- dont le plan de travail et le budget appellent d'importantes modifications de caractère indispensable.

Les Comités pourront examiner le rapport préparé par le Secrétariat et porteur de la cote documentaire CEM-CFI(LIV)/2 Rev.1 sur l'état d'avancement ou la situation des projets, avant-projets et activités dont le Conseil a approuvé le financement et l'exécution. Le rapport traite des projets et avant-projets suivants:

#### **(A) Projets en cours d'exécution**

##### **Comité de l'économie, des statistiques et des marchés**

1. PD 732/14 Rev.2 (M) Amélioration de la gouvernance forestière au Mozambique
2. PD 832/16 Rev.2 (M) Mise en œuvre de mécanismes d'amélioration de la traçabilité dans la filière forêt-bois du Guatemala

##### **Comité de l'industrie forestière**

1. PD 737/14 Rev.2 (I) Développement des capacités en matière de bioénergie dérivée du bois par l'amélioration des conditions habilitantes et l'exploitation rentable des terres forestières dégradées menée en association avec les populations riveraines dans la province indonésienne du Nord-Sumatra
2. PD 770/15 Rev.1 (I) Promotion et gestion durable des essences moins exploitées dans les forêts humides des départements honduriens d'Atlantida, Colon et Nord-Olancho
3. PD 815/16 Rev.2 (I) Accroissement de l'efficacité des plantations d'acacia et de l'industrie de transformation du bois au Viet Nam

**(B) Projets en attente de financement**

**Comité de l'économie, des statistiques et des marchés**

1. PD 819/16 Rev.3 (M) Étude du marché des produits forestiers au Pérou
2. PD 845/17 Rev.2 (M) Amélioration de la capacité des communautés forestières en matière de projets relevant de la gouvernance et du suivi des forêts ainsi que du développement des collectivités dans le district forestier de Mankraso au Ghana
3. PD 878/18 Rev.2 (M) Appui à la certification des plantations domaniales de teck de l'Office national du bois (ONAB) au Bénin
4. PD 879/18 Rev.1 (M) Renforcement du système national d'information et de gestion des statistiques forestières (Bénin)
5. PD 893/19 Rev.1 (M) Promouvoir le développement de plantations de teck sur les terres agricoles en vue d'améliorer la qualité et la commercialisation du teck ainsi que les moyens d'existence des communautés locales situées dans la zone de transition forêt-savane, au Ghana
6. PD 913/20 Rev.1 (M) Renforcement du suivi des forêts et extension de la couverture du système de traçabilité au Panama
7. PPD 193/19 Rev.1 (M) Valorisation du développement socioéconomique et de la protection de l'environnement dans le cadre d'un programme global sur le bambou et le rotin dans les États membres de l'ASEAN (Philippines)

**Comité de l'industrie forestière**

1. PD 900/19 Rev.1 (I) Développement d'une filière du bambou tenant compte des besoins des femmes et ancrée dans les communautés en appui à la gestion et à la conservation des ressources en bambou dans la zone de bassin versant du lac Toba (LTCA), dans la province du Sumatra du Nord, en Indonésie
2. PD 912/20 Rev.1 (I) Renforcement de la gestion technique et commerciale de la filière forêt-bois péruvienne
3. PPD 195/19 Rev.2 (I) Avant-projet d'étude de faisabilité de transformation et de valorisation du bois au Togo

**Point 8 - Rapport sur les projets et avant-projets achevés**

[Document CEM-CFI(LIV)/3]

Les Comités pourront examiner le rapport rédigé par le Secrétariat, figurant sous la cote CEM-CFI(LIV)/3 relatif aux projets suivants qui pourront être déclarés achevés:

**Comité de l'économie, des statistiques et des marchés**

1. PD 599/11 Rev.1 (M) Développement et mise à l'essai d'un système national de suivi des stocks forestiers (FSMS) avec capacités de gouvernance améliorées à tous les niveaux de l'administration forestière (Philippines)

**Comité de l'industrie forestière**

Aucun.

**Point 9 - Évaluation a posteriori****(A) Rapports d'évaluation a posteriori**

Il est rappelé aux Comités qu'aucun projet n'avait été sélectionné pour évaluation a posteriori lors de leur cinquante-troisième session.

**(B) Sélection de projets pour évaluation a posteriori**

Aux termes de la Décision 3(XXVIII) du CIBT «Évaluation des projets a posteriori», les Comités sont priés de considérer comme candidats à l'évaluation a posteriori tout projet individuel ou groupe(s) de projets achevés répondant aux critères contenus à l'annexe 1 de ladite Décision. Il est d'usage que les Comités envisagent une évaluation a posteriori lors de la session durant laquelle les projets sont déclarés achevés. Toutefois, dans la mesure où un seul projet satisfaisant aux critères de la Décision 3(XXVIII) sera déclaré achevé au titre du point 8 durant la cinquante-quatrième session des Comités, une liste répertoriant les projets déclarés achevés par les deux Comités entre 2017 et 2019 (les projets conformes aux critères de la Décision 3(XXVIII) étant indiqués en caractères gras) dont le budget de l'OIBT est supérieur à 400 000 \$EU) figure ci-dessous. Lors de leur examen des projets susceptibles de faire l'objet d'une évaluation a posteriori, les Comités sont priés de noter que les sommes disponibles dans le fonds commun des évaluations a posteriori créé en application de la Décision 3(XXVIII) présentent un solde courant de 36 281 \$EU/15 000 \$EU pour le CEM/CFI.

Soumis par	Numéro de projet	Intitulé	Financement par l'OIBT	Déclaré achevé
Pérou	PD 621/11 Rev.3 (M)	Traçabilité des productions de bois des concessions forestières et des populations autochtones en Madre de Dios et Ucayali	\$349 032	2017
Malaisie	PD 722/13 Rev.1 (I)	Renforcement des capacités à l'exploitation à faible impact (EFI) des forêts domaniales xérophiles de l'intérieur des terres en Malaisie péninsulaire	\$226 041	2017
<b>Indonésie</b>	<b>PD 600/11 Rev.1 (I)</b>	<b>Modèle de renforcement des capacités dans l'optique d'une exploitation efficiente et durable des ressources en bambou en Indonésie</b>	<b>\$537 095</b>	<b>2018</b>
Guatemala	PD 756/14 Rev.1 (M)	Élaboration d'un programme de services de gestion d'entreprise destiné aux micros, petites et moyennes entreprises de la filière forêt-bois guatémaltèque	\$149 341	2018
Côte d'Ivoire	PD 692/13 Rev.1 (M)	Mise en œuvre opérationnelle du système national d'information pour la gestion durable des ressources forestières	\$290 541	2019
Équateur	PD 751/14 Rev.3 (M)	Gestion durable des forêts du bassin du Chimbo en Équateur: conservation des ressources forestières et des systèmes agroforestiers comme mécanisme de renforcement de l'inclusion économique des foyers ruraux, en particulier les femmes, établis dans ce secteur	\$130 000	2019
<b>Mexique</b>	<b>RED-PD 045/11 Rev.2 (M)</b>	<b>Évaluation environnementale et chiffrage économique des services écosystémiques procurés par les forêts côtières (forêts de mangrove, forêts inondées, forêts pluviales et forêts dunaires de broussailles) et leurs régimes agricoles de remplacement dans la plaine côtière centrale du Veracruz, au Mexique</b>	<b>\$470 682</b>	<b>2017</b>
<b>Indonésie</b>	<b>TFL-PD 033 /13 Rev. 2 (M)</b>	<b>Renforcement de la gouvernance des forêts communautaires par l'amélioration de la capacité à administrer adéquatement le bois dans la région de Java et de Nusa Tenggara en Indonésie</b>	<b>\$495 880</b>	<b>2017</b>
Guatemala	TMT-PD 004/11 Rev.2 (M)	Renforcement du système guatémaltèque d'information forestière pour améliorer la transparence du marché et du commerce dans le secteur forestier	\$359 716	2017

Indonésie	TFL-PD 032/13 Rev. 2 (M)	Renforcement de la capacité des institutions locales à gérer en mode durable la foresterie communautaire dans la région de Sanggau pour améliorer les moyens d'existence	\$456 680	2018
Australie	TFL-PD 037/13 Rev.2 (M)	Mise en œuvre d'un système de traçabilité génétique du bois en Indonésie	\$518 833	2019

### **Point 10 - Travaux de politique**

Aux termes de la Décision 4(XXV) du CIBT, les consignes du CIBT aux Comités en matière de travaux de politique sont les suivantes:

- Restructurer les ordres du jour des Comités pour y inclure un point consacré aux travaux de politique.
- Utiliser l'actuel Plan d'action stratégique de l'OIBT, les aspects relevant des politiques dans les Programmes de travail biennaux de l'OIBT, les conclusions des projets achevés et les Décisions du Conseil comme base première à la détermination des points constituant les travaux de politique.
- Décider, lors de chaque session de chacun des Comités, des questions qui seront débattues au titre du point de l'ordre du jour «Travaux de politique» lors de la session suivante, et convenir des modalités de préparation de ces délibérations au sein du Comité.

### **Comité de l'économie, des statistiques et des marchés**

Au cours de leur cinquante-troisième session, les Comités ont décidé, à l'issue de débats, de poursuivre, dans le cadre de leur cinquante-quatrième session les travaux de politique relevant du Comité de l'économie, des statistiques et des marchés:

- Accès aux marchés;
- Certification des forêts et du bois;
- Groupe d'experts sur l'exploitation forestière illicite et le commerce associé (EGILAT) de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC) et collaboration avec l'OIBT; et
- Rapport d'activité sur le Mécanisme de surveillance indépendante du marché (SIM).

Une présentation préparée par le Secrétariat sur les questions relevant de la certification et de l'accès au marché ainsi qu'une présentation de la consultante principale sur l'avancement du SIM seront diffusées préalablement à la session tenue en téléconférence; un rapport d'activité sur le Mécanisme SIM figurera également dans le document ITTC(LVI)/4. L'OIBT a participé en février 2020 à la 17<sup>e</sup> réunion de l'EGILAT-APEC tenue à Putrajaya, en Malaisie, au cours de laquelle il a été accepté que le Secrétariat de l'OIBT assiste aux futures réunions de l'EGILAT-APEC en qualité d'observateur permanent. En raison de la COVID-19, la seconde réunion de l'EGILAT-APEC prévue en 2020 a été annulée pour être remplacée par une petite consultation en téléconférence destinée aux membres qu'a organisée le Secrétariat de l'APEC en août. Le Secrétariat de l'OIBT participera de nouveau aux travaux de l'EGILAT-APEC lorsque ceux-ci reprendront et préparera un rapport d'activité complet pour la prochaine session du Comité.

### **Comité de l'industrie forestière**

Au cours de leur cinquante-troisième session, les Comités ont décidé après délibérations d'inclure les travaux de politique suivants à l'ordre du jour de leur cinquante-quatrième session concernant le Comité de l'industrie forestière:

- Valoriser la conservation et la gestion durable des forêts de teck dans la sous-région du Grand Mékong.

Le rapport d'avancement relatif à cette activité figure dans le document ITTC(LVI)/4.

### **Point 11 – Programme de travail biennal des Comités pour 2021-2022**

En accord avec la recommandation du Conseil, les Comités pourront examiner le projet de Programme de travail biennal pour 2021-2022, qui figure dans le document ITTC(LVI)/7, et en particulier la partie se rapportant aux activités d'orientation stratégique des Comités.

### **Point 12 - Élection des Présidents et Vice-présidents pour 2021**

L'élection des Présidents et des Vice-présidents pour 2021 sera, suivant la pratique établie, soumise aux consultations d'usage au sein du Conseil et des Comités.

**Point 13 - Dates et lieux des cinquante-cinquième et cinquante-sixième sessions des Comités**

Les dates et lieux des cinquante-cinquième et cinquante-sixième sessions des Comités sont déterminés en fonction des dates et des lieux fixés par le Conseil pour ses cinquante-septième et cinquante-huitième sessions.

**Point 14 - Autres**

Les Comités pourront examiner au titre de ce point toute autre question susceptible d'être soulevée.

**Point 15 - Recommandations au Conseil international des bois tropicaux**

Les Comités pourront envisager de transmettre leurs recommandations au Conseil relatives aux projets, avant-projets, travaux de politique et tous autres sujets intéressant l'économie, les statistiques et les marchés ainsi que l'industrie forestière.

**Point 16 - Rapport de la session**

Les Comités pourront examiner et adopter un rapport contenant leurs recommandations adressées au Conseil. Les Comités pourront prier les coprésidents de présenter ce rapport durant la cinquante-sixième session du Conseil pour examen et adoption.

\* \* \*